

ADDENDUM NO. 1

AUX TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)

Recrutement d'un Consultant en Gestion des Processus Métier (BPM)

Date: 11 mars 2026

Il est porté à l'attention des soumissionnaires que l'annexe relative au modèle de calcul du Total Cost of Ownership (TCO) jointe aux Termes de Référence n'est plus obligatoire à renseigner.

Les soumissionnaires sont toutefois invités à présenter, dans leur offre financière, une proposition détaillée du Total Cost of Ownership (TCO) couvrant l'ensemble des coûts liés à la mission (honoraires, outils éventuels, frais opérationnels, autres coûts pertinents), selon le format et la structure de leur choix.

Toutes les autres dispositions des Termes de Référence demeurent inchangées.